

Confirmation de l'ouverture d'une brigade fixe de gendarmerie à Nougaroulet dès 2026

Communiqué du député Jean-René Cazeneuve



Confirmation de l'ouverture d'une brigade fixe de gendarmerie à Nougaroulet dès 2026

Communiqué du député Jean-René Cazeneuve :

Cette décision s'inscrit pleinement dans le programme national de création des 239 nouvelles brigades de Gendarmerie, voulu par le Président de la République, Emmanuel Macron, et constitue un engagement tenu pour renforcer la sécurité sur nos territoires ruraux.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance au Colonel Philippe de Laforcade et à l'ensemble des gendarmes du Gers pour leur travail quotidien. Leur engagement, leur proximité et leur efficacité sont essentiels à la protection de nos concitoyens.

La sécurité du quotidien est une priorité : elle garantit la tranquillité de nos villages et la sérénité de nos familles. Cette nouvelle implantation viendra renforcer le maillage territorial de la gendarmerie et apporter une réponse concrète aux besoins de sécurité de proximité.

Nous devons poursuivre notre engagement en consolidant les moyens de la Gendarmerie du Gers.



Le Ministre d'État

Monsieur Jean-René CAZENEUVE
Député du Gers
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Paris, le - 5 SEP. 2025

Réf. : 25-010150-DJ/BDC-SCEM

Monsieur le Député,

Dans un objectif du renforcement du maillage de la gendarmerie nationale, la commune de Nougaroulet a été sélectionnée pour accueillir une nouvelle brigade de gendarmerie.

Convaincu du besoin d'avoir une couverture de sécurité dense et forte, notamment pour lutter contre le narcotrafic, la criminalité organisée et la violence qui n'épargnent aucun territoire, j'ai défendu cette position depuis ma prise de fonction, et obtenu, dans le cadre des discussions budgétaires pour l'année 2026, la poursuite du programme des « 239 nouvelles brigades de gendarmerie » lancé par le Président de la République.

Aussi, j'ai le plaisir de vous confirmer qu'une brigade fixe de gendarmerie sera créée à Nougaroulet dans le courant de l'année 2026.

Le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie départementale pourront vous renseigner concernant les modalités de création de cette nouvelle unité.

Soyez assuré de ma détermination à garantir la sécurité de nos concitoyens, et à rétablir l'ordre public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération très distinguée.

Bruno RETAILLEAU